



Bas service

Eau Potable :

Le Syndicat des Eaux de la Haute-Loue va engager une amélioration du procédé de désinfection pour réduire nos impacts sur l'environnement et sur nos dépenses.

En effet, le chlore, qui substituera le traitement actuel au bioxyde de chlore, va permettre d'atteindre trois objectifs principaux :

1. **Préserver la ressource en eau** : le chlore est un désinfectant moins agressif pour les canalisations, ce qui va limiter le vieillissement et améliorer le rendement des réseaux de distribution d'eau potable.
2. **Prolonger la durée de vie des canalisations d'eau potable et des branchements**, réduisant ainsi les dépenses d'investissement et de fonctionnement pour renouveler les conduites et réparer les fuites
3. **Sécuriser le procédé de désinfection** ; la qualité de l'eau sera identique pour l'abonné.

Les travaux seront finalisés courant septembre pour une mise en service dans la semaine du 15 octobre 2023.